

---

DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

30 Juin 2017

---

**OBJET : Convention relative à l'équipement immobilier du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône.**

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi trente Juin, à neuf heures trente, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ETAIENT PRESENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI,  
Solange BIAGGI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET,  
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO,  
Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Haouaria HADJ-CHIKH,  
Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE  
DISSES, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON, Yves MORAINÉ,  
Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Christiane PUJOL,  
Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY,  
Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ,  
Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA,  
Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ETAIENT EXCUSES :**

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON,  
Laure-Agnès CARADEC donne procuration à Didier REAULT,  
Maurice DI NOCERA donne procuration à Jean-Marc PERRIN,  
Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ,  
Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,  
Jean-Noël GUERINI donne procuration à Jean-Pierre BOUVET,  
Lucien LIMOUSIN donne procuration à Corinne CHABAUD,  
Véronique MIQUELLY donne procuration à Bruno GENZANA,  
Henri PONS donne procuration à Marie-Pierre CALLET

**ETAIT ABSENT :**

Hélène GENTE-CEAGLIO

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2017

PRESERVATION DES TERRITOIRES

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME PATRICIA SAEZ

## DELIBERATION

**OBJET** : Convention relative à l'équipement immobilier du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la convention relative à l'équipement immobilier du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône, annexée au rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer ladite convention.

A l'unanimité  
M. MALLIÉ ne prend pas part au vote

**ADOpte**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée